

L'OBSERVATEUR

de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

La cohésion sociale à l'épreuve de l'effervescence politique

L'Edito de Coulibaly T. Ibrahima
*En marche vers l'année électorale 2020 :
Objectif, paix et cohésion sociale.*



Le passé douloureux récent de la Côte d'Ivoire conduit à accorder une attention particulière aux échéances électorales prochaines. 2020 est en effet l'année de l'élection du Président de la République.

Cette élection intervient après le second mandat du président actuel, élu sous la constitution du 23 juillet 2000 dont l'article 43 du code électoral stipule : « Le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Il n'est rééligible qu'une fois. ».

Mais ce fait est balayé par la nouvelle constitution du 08 novembre 2016 qui fait rentrer la Côte d'Ivoire dans la troisième République en abrogeant cet article 43.

C'est sur cette toile de fonds que des événements sont venus en ce quatrième trimestre mettre en effervescence la sphère politique.

D'abord l'élection du bureau de Commission Electorale Indépendante (CEI). Le magistrat hors hiérarchie, Coulibaly Kuibert Ibrahima a été élu comme son président pour un mandat de six ans non renouvelable. Les fronts politiques déjà figés sur la question depuis le premier trimestre pour une réforme qui ne semble pas faire l'unanimité, ont affichés leur désapprobation.

A ce climat politiquement tendu est venu se greffer des mouvements de manifestations de rue pour l'arrestation du président du conseil régional de Bouaké M. Mangoua Jacques. Un mort, un blessé et des arrestations de partisans à Bouaké, Djebonoua et Botro ont été enregistrés comme bilan.

La classe politique s'est aussi animée avec la déclaration depuis un hôtel en Espagne de la candidature à la présidentielle de l'ex-Président de l'Assemblée Nationale, le lancement de la plateforme d'adhésion et d'enrôlement en ligne du RHPD. Des événements qui animent d'avantage la toile et fait la Une de tabloïdes.

Des démonstrations de popularité sur le terrain ne seront pas en reste. C'est à qui regroupera le plus de militants aux meetings sur terrain.

Ce quatrième trimestre a ainsi enregistré le meeting conjoint du PDCI et du FPI à Yamoussoukro, avec « sa bataille » de chiffres record de mobilisation.

Et les souvenirs sont encore vivaces quant aux événements qui ont émaillé cette même élection du 1er magistrat du pays en 2010.

2020 inquiète plus d'un et suscite déjà une effervescence dans la sphère politique.

Rien que cette situation, alimente les conversations du corps social avec les interprétations de politiciens et autres juristes élection qui a essuyé son lot de critique

Au dernier trimestre de 2019, le pays a enregistré des manifestations

relatives à l'arrestation de M. MANGOUA Jacques qui ont fait 01 mort, 02 blessés graves et plusieurs arrestations de manifestants à Bouaké, Djebonoua et à Botro.

Il y a eu aussi que BLE Goudé Charles, collaborateur de l'ex-président de la République, a été jugé par contumace et condamné à 20 ans de prison etc.

Même la cérémonie de commémoration de décès du 1er Président de la Côte d'Ivoire moderne a eu sa connotation politique. La mobilisation organisée par le RHDP a été jugée inappropriée par le PDCI, pour qui le moment était plutôt au recueillement qu'à des manifestations.

En ce quatrième trimestre de l'année 2019, soit à 12 mois de l'élection du Président de la République, les camps politiques s'animent, les positions se précisent. Mais ce que tout le monde doit garder à l'esprit, c'est la préservation de cette denrée rare que nous ne devons en aucun cas laisser périr : La PAIX. Cela doit être notre leitmotiv. La PAIX, ingrédient indispensable à la cohésion sociale.

Il y va de notre survie. Celle de la Nation Ivoirienne. Nous n'en avons qu'une.

Sommaire

Edito	P. 1
Qui sommes-nous ?	P. 2
Actualité	P. 3
Etat de la Cohésion Sociale	P. 4-5
Plaidoyer	P. 6
L'OSCS en mouvement	P. 7
Zoom Sur...	P. 8

L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Rédaction : OSCS sis aux II Plateaux 7^{ème} Tranche non loin du pont reliant la 8^{ème} Tranche.

04 BP 1861 Abidjan 04, Tél : 22426734

Site web : www.oscs.solidarité.gouv.ci

Facebook : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/ OSCS

Directeur de la Publication : COULIBALY Tiohazon Ibrahima

Rédacteur en chef : YAOBI Zeguela

Secrétaire Général de rédaction : Ningan Moussa COULIBALY

Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale

Tirage : 2000 exemplaires

L'OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE : UN ORGANE DE VEILLE PAR L'ALERTE PRÉCOCE POUR LA SAUVEGARDE DE LA PAIX

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a été créé le 28 février 2008 par décret n° 2008-62. Qu'est-ce que l'OSCS ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de solidarité, un organe de veille et d'alerte dénommé « Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale » (OSCS) a été créé par l'Etat de Côte d'Ivoire. C'est un Etablissement Public National placé sous la tutelle du Ministère en charge de la solidarité.

Ses Missions

L'OSCS a pour missions de :

- définir et actualiser les indicateurs de solidarité et de cohésion sociale ;
- développer les actions de promotion de la solidarité et de la cohésion sociale ;
- évaluer l'évolution de la solidarité en tant que valeur sociale en Côte d'Ivoire ;
- évaluer les actions de renforcement et de promotion de la solidarité et de la cohésion sociale ;
- conduire les études sur les politiques et programmes nationaux de solidarité et de cohésion sociale ;
- initier, soutenir et encourager les travaux et les recherches sur la solidarité et la cohésion sociale ;
- évaluer la mise en œuvre des résultats des rencontres initiées en Côte d'Ivoire visant la consolidation de la solidarité entre les composantes de la Nation et le renforcement de la cohésion sociale.

Son Fonctionnement

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale est composé de trois organes : le Conseil de Gestion, le comité Consultatif et la Direction Générale.

La Direction Générale de l'OSCS dispose d'un Département des Etudes et de la Production, d'un Département de la Communication et des Relations Extérieures et de Commissions Régionales.

Les Réalisations majeures

L'OSCS a installé 24 Commissions Régionales dans les 2 districts autonomes et 22 régions, et développé un mécanisme d'alerte précoce (MAP)

Les Commissions Régionales sont les démembrements en région et, à ce titre, assurent l'animation du MAP de l'OSCS. Le MAP est aussi animé quotidiennement par les Responsables de zone, les analystes de l'Observatoire et un réseau de 2.287 monitrices et moniteurs à travers le pays.



Le mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS

Ces agents de l'OSCS, réunis au sein de l'équipe de monitoring, collectent les faits en lien avec les indicateurs de solidarité et de cohésion sociale auprès des monitrices et moniteurs qui sont dans les commissions.



Installation la Commission Régionale de la Bagoué le 31 octobre 2019 à Boundia

Un Système Intégré de Production et de Gestion d'Informations Stratégiques en matière de Solidarité et de Cohésion Sociale (SIPGIS/SCS) a été développé. Il permet de collecter, archiver les faits et générer des données pour les rapports et statistiques en lien avec la solidarité et la cohésion sociale. Il est régulièrement renseigné par les Secrétaires Techniques et les Responsables de zones.

Aussi 151 indicateurs de solidarité et de cohésion sociale ont-ils été définis par l'OSCS et adoptés par le gouvernement lors du conseil des Ministres du 12 juin 2019. Une méthode de calcul de l'indice national de solidarité et de cohésion sociale a été validée au cours d'un atelier par des acteurs multisectoriels en décembre 2019.

Par ailleurs, l'OSCS a mené 02 études, sur le niveau de solidarité et de cohésion sociale et sur la solidarité et la cohésion sociale dans les alentours du Parc National du Mont Péko après l'évacuation des occupants illégaux. Il a aussi conduit une enquête d'opinion auprès des populations sur la situation socio-politique actuelle de la Côte d'Ivoire. Plus de 41.115 personnes ont été sensibilisées et 173 rapports hebdomadaires et d'incidents sur la solidarité et la cohésion sociale produits. En outre, 09 numéros de son bulletin d'informations et de sensibilisation ont été produits dont 07 tirés en 2.000 exemplaires avec un taux de distribution moyen de 90 à 95%.

Les Perspectives

L'OSCS envisage couvrir les 31 régions de la Côte d'Ivoire avec son réseau de Commissions Régionales. Il prévoit également définir cette année, un indice national de solidarité et de cohésion sociale afin d'apprécier objectivement ces deux valeurs.

Au cours de cette année de l'élection du Président de la République, l'OSCS entreprendra le Monitoring du processus global pour la prévention des conflits électoraux. Il ambitionne également de mobiliser 50.000 jeunes pour l'alerte précoce et la prévention des conflits.

COULIBALY Ningan

LA COHÉSION SOCIALE AU RYTHME DES ACTEURS POLITIQUES LA TENSION MONTE AVANT LA PRÉSIDENTIELLE.

Le quatrième trimestre de l'année 2019 a été marqué par une concentration d'événements sociopolitiques, notamment des manifestations de populations pour soutenir des acteurs politiques ou des mouvements d'humeur de sympathisants et même de leaders de partis politiques. La cohésion sociale en a quelque peu été marquée à cette veille de l'année de l'élection du Président de la République.

Arrestation d'un leader politique

Des manifestations de sympathisants d'acteurs politiques ont quelque peu marqué la cohésion sociale durant le quatrième trimestre de l'année 2019.

Ces manifestations se sont déroulées à Botro, Béoumi, Languibonou, Bouaké, Djébonoua, Kandoukro et Kongodékro, suite à l'arrestation et à l'emprisonnement du président du conseil régional du Gbèkè (Bouaké), M. Jacques Mangoua. Il a en effet été trouvé des munitions d'armes à feu dans l'une de ses résidences.

Ces différentes manifestations qui se sont déroulées les 28 septembre et 03 octobre, ont occasionné 01 mort, 02 blessés graves et plusieurs arrestations. Elles ont perturbé la quiétude des populations dans la région.



Manifestations de population devant le tribunal de Bouaké le 03 octobre 2019

Les démonstrations de forces de partis politiques s'intensifient avant la présidentielle de 2020

Un meeting organisé par le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) à Yamoussoukro a réuni le 19 octobre, à l'espace Jean Paul II, tous les alliés de ce parti regroupés au sein d'une plateforme. Ce meeting a donné lieu à une guerre des chiffres. Le 07 décembre, sur la même place, c'est le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) et ses alliés qui à leur tour ont fait une démonstration de mobilisation. Ainsi, les mouvements politiques s'activent déjà. Un signe de la montée des tensions à la veille de l'année de l'élection du Président de la République prévue pour le 31 octobre 2020. Ce regain d'activités politiques s'est aussi manifesté par la création de trois (03) nouveaux partis politiques : le Front Démocratique Ivoirien (FDI) le 26 octobre et le 18 novembre le Mouvement pour la Démocratie et la Justice en Côte d'Ivoire (MDJ) et le Parti Progressiste pour la Renaissance Africaine (PPRA).

Les tensions perceptibles dans les communautés !

Parmi les 18 conflits qui ont été enregistrés au cours du dernier trimestre 2019 par le mécanisme d'alerte précoce de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale, 14 ont opposé des groupes de personnes à travers entre autres 06 conflits intercommunautaires, 04 de type foncier et 02 de chefferie. Ces conflits ont évidemment impacté la cohésion sociale dans les localités concernées. Ainsi, dans des localités

comme Yamoussoukro, N'douci, Bloléquin et Daoukro, les relations entre les communautés concernées ont pris un coup. Si les causes affichées ne sont pas directement liées à des mouvements et activités politiques, tout peut pourtant facilement prendre une connotation politique et dégénérer rapidement.

Des actions pour l'organisation d'élections apaisées en 2020

A l'approche de l'élection présidentielle de 2020, les acteurs nationaux et internationaux multiplient les actions en faveur de la paix en général et en particulier pour des élections apaisées. Le 12 novembre 2019 au siège de la CEI, le Directeur adjoint de la division de l'assistance électorale de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) a rencontré Ibrahim Coulibaly-Kuibiert, président de la Commission électorale indépendante (CEI) pour réitérer la volonté des Nations-Unies à apporter son aide pour des élections paisibles. Cette volonté se matérialise déjà entre autres par les interventions du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et CARE International qui, en lien avec leurs missions ont soutenu plusieurs activités visant la consolidation de la paix. Les renforcements de capacités financés par ces structures et octroyés en majorité aux femmes et aux jeunes leur permettront de se forger contre les manipulations des hommes politiques.

Au plan local, les actions des Organisations Non Gouvernementales (Ong) se sont multipliées à Abidjan et à l'intérieur du pays. Elles ont consisté en des séminaires de formations, des rencontres de dialogues communautaires. Ainsi à l'occasion de la journée nationale de la paix célébrée le 15 novembre 2019, des membres de l'Ong Agir pour la Paix et le Développement (APD), se sont associés aux chrétiens de la Cathédrale Saint-André de Yopougon et aux musulmans de la grande Mosquée de Wassakara, pour prier pour la consolidation de la cohésion sociale et la paix en Côte d'Ivoire.

Porter la paix dans ses paroles, dans ses exemples, la respecter où elle existe, la faire entrer où elle n'est pas, c'est bien travailler !

Citation Anne Marie Louise Godillon, dite Anne Barratin
(philanthrope et femme de lettres française)

Ferdinand MEKAPEU
Mamadou SANOGO

LES INONDATIONS, LES ACCIDENTS ET LES MANIFESTATIONS D'ÉLÈVES PERTURBENT LA COHÉSION SOCIALE

Le dernier trimestre de l'année 2019 a été marqué au niveau de la cohésion sociale par 03 dimensions : la dimension SECURITE/DEFENSE avec des faits d'Accident et de Criminalité ; la dimension INCLUSION relative aux manifestations d'élèves, de travailleurs et populations ; la dimension DIVERSITE avec des affrontements et conflits communautaires.

Le tableau ci-dessous récapitule les faits par dimension. Ainsi, chacun des faits des 03 dimensions est rattaché à une sous-dimension qui elle-même est rattachée à une dimension. Les dimensions représentent les grandes composantes de la cohésion sociale.

FRÉQUENCE DES FAITS PAR DIMENSION			
DIMENSION	SOUS-DIMENSION	Nombre de faits	Proportion en %
DÉFENSE/ SÉCURITÉ	Accident	3431	97,113
	Criminalité	64	01,811
INCLUSION	Gouvernance (Manifestations)	26	00,736
DIVERSITE	Respect et tolérance (Conflits)	12	00,340
TOTAL		3533	100

Hausse des accidents de la route

Ce sont 3.431 accidents qui ont été enregistrés par l'OSCS et le Gspm au cours de ce trimestre. Ces accidents ont fait au total 5.740 victimes dont 135 morts et 5.605 blessés. L'importance des dégâts humains et matériels dûs aux accidents de la route démontrent la nécessité de renforcer d'avantage la sensibilisation des automobilistes et des usagers de la route, mais surtout de passer à la répression. Le 30/03/2018, lançant la campagne de sensibilisation intensive à la sécurité routière en prélude à la fête de pâques, à Abidjan, le Ministre des Transports, avait révélé que 95% des accidents sont dus à des facteurs humains. Selon lui, les principales causes des accidents de la route sont, entre autres : l'excès de vitesse, l'imprudence des automobilistes, les stationnements dangereux, la défaillance mécanique, la fatigue et la consommation d'excitants par des chauffeurs.

Incendies, encore la désolation dans des familles

De 382 cas au troisième trimestre, à 542 incendies au dernier trimestre de l'année 2019, dont plus de la moitié sont ceux de maisons. Cependant, avec cette hausse d'incendie, il n'a été enregistré que 04 victimes, dont 01 décès et 03 blessés.

Les gaz domestique et les courts-circuits restent les principales causes de ces incendies. La sensibilisation doit donc être accrue pour éviter toutes négligences quant aux précautions indispensables pour réduire le nombre des incendies.

Inondations, décès et dégâts humains importants

Ce trimestre, 15 morts et 10 blessés ont été enregistrés

avec 1.698 ménages composés d'au moins 6.724 personnes sinistrées. Ce sont les conséquences de 35 cas d'inondation. On note une augmentation de 1.484 cas d'inondations et 13 victimes par rapport au trimestre dernier, qui lui avait enregistré 214 ménages sinistrés et 02 décès avec 02 blessés. Ces inondations pourraient s'expliquer par les crues des cours d'eau et l'abondance des eaux de ruissèlement. Même si les localités de l'intérieur ont été fortement touchées, c'est le Sud-est de la Côte d'Ivoire avec les régions de la Mé, de l'Agnéby-Tiassa, du Sud-Comoé et du District d'Abidjan, qui a payé le plus lourd tribut : 11 morts, 06 blessés, 1.615 habitations détruites soit une estimation de 6.372 personnes touchées dans cette zone par ces inondations.



Grand-Bassam sous les eaux après les crues du fleuve Comoé le 15/10/2019

Ces inondations provoquent des défis sanitaires après le retrait de l'eau des localités sinistrées, tels les éventuelles épidémies. Le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté et d'autres structures publiques et privées ont pu ainsi assister au cours de ce trimestre, 1.180 familles des localités de Grand-Bassam, d'Ayamé, Sanhouman (Aboisso). De même qu'à Alépé, Adzopé et Agboville. Ce sont ainsi 219.915.150 FCFA en espèces, en vivres et non-vivres qui ont été distribués aux sinistrés.



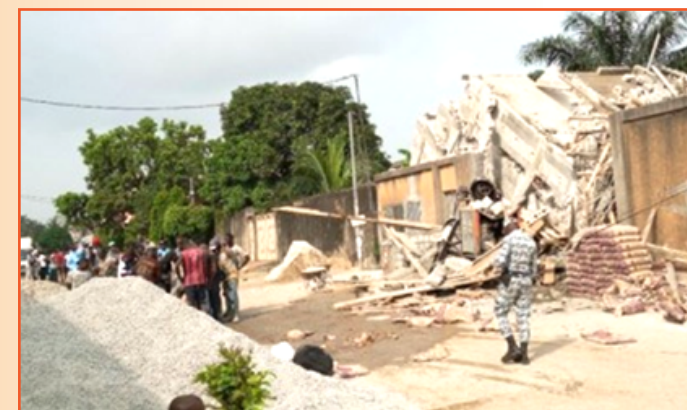
Assistance du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté aux sinistrés d'Agboville le 08/11/2020

Ecroulement, effondrement, explosion, chute et intoxication alimentaire de four font d'autres victimes.

Selon les données recueillies par l'OSCS, d'autres accidents ont fait également des morts et des blessés. Ainsi, 04 personnes ont perdu la vie et 06 autres ont été grièvement blessées à la suite d'une explosion de four dans une usine spécialisée dans la fonte de métaux à la zone industrielle à Yopougon le 01/11/2019.

Le 27/11/2019, 01 cas d'effondrement de terre sur des ouvriers pendant qu'ils travaillaient dans un grand trou de canalisation au quartier Kennedy dans la commune d'Abobo. On a dénombré 01 mort et 02 blessés.

On a aussi enregistré le 20/12/2019, 04 cas d'écroulement de bâtiment causant la mort de 04 personnes et faisant 06 blessés.



Immeuble R+4 en construction écroulé à Abobo Dokui ayant fait 04 blessés le 20/12/2019

Après une chute dans une fosse septique, 01 enfant de 3 ans a trouvé la mort au quartier Dakouri de Lakota le 29/11/2019.

Enfin, 34 enfants âgés 10 à 14 ans ont été victimes d'intoxication alimentaire suite à la consommation d'un gâteau le 09/10/2019 à l'occasion d'un anniversaire au collège "Petit séminaire Saint Augustin" de Bingerville.

De nombreuses victimes du fait des différentes formes de criminalité

Ce trimestre a été marqué par 52 faits d'insécurité liés à la criminalité. Ces incidents ont fait 45 victimes dont 21 personnes décédées et 24 blessées. L'on note également 19 cas d'agressions (armes blanches, armes à feu, actions des coupeurs de route, assassinats) qui ont fait 06 morts et 10 blessés.

Le 18/10/20, on a enregistré l'incendie du poste des FACI à Divo, dans la sous-préfecture de Heremankono, précisément au quartier Kouamékro.

Foisonnement de viols sur mineures : des repressions fermes s'imposent

Sur les 12 cas de viol qui ont été enregistrés lors de ce trimestre, 08 ont été commis sur des mineures dont 01 a causé un décès à Yamoussoukro. Les cas de viol sont de plus en plus récurrents, notamment sur des mineures. Ces filles doivent être davantage surveillées et protégées par les parents et par la société en général. Il apparaît

nécessaire de mettre en place une répression rigoureuse de ces actes d'abus, afin de réduire les violences basées sur le genre et surtout les violences sexuelles.

Les manifestations reprennent ...

Il s'agit de 02 cas de manifestations et de protestations de populations, de 07 cas de grèves de travailleurs et de manifestations d'élèves pour réclamer des congés de Noël anticipés.

Ces manifestations d'élèves à l'approche des congés sont devenues non seulement récurrentes, mais de plus en plus violentes au fil des années. Pour ce trimestre, on a enregistré la mort de 03 élèves tués à Anyama, Daloa et Dimbokro. Cette situation a entraîné plusieurs arrestations et au déferement d'une cinquantaine de personnes. Cette rigueur a permis de dissuader d'éventuels manifestants.



Le corps sans vie de l'élève tué à Dimbokro le 11/12/2019 lors des manifestations pour les congés de Noël anticipés.

Conflits : l'intolérance des populations fait 01 mort et 25 blessés

Ce sont 02 conflits Agriculteurs/Éleveurs causant 01 mort et 02 blessés, suivis de 04 conflits intercommunautaires avec 18 blessés et 03 conflits fonciers qui ont fait 05 blessés. On note que 02 de ces conflits ont été les plus violents. Il s'agit d'abord du conflit entre agriculteurs et éleveurs qui a fait 01 mort et un 01 blessé à Touba le 14/11/2019 suite à l'agression à la machette d'une dame par un éleveur Peulh parce qu'elle lui aurait demandé de conduire ses bœufs hors de son champ. Ensuite, le conflit intercommunautaire entre Malinké et Baoulé le 08/12/2019 à Daoukro, dans le village de Baoulékro suite à l'agression de 02 jeunes baoulé par des personnes non identifiées qui a fait 16 blessés.

Ces conflits qui traduisent un problème de cohabitation entre les communautés enveniment les rapports et polluent l'environnement social à l'approche des élections de 2020. Ainsi, ces conflits devraient faire l'objet de réflexion afin d'y trouver des solutions durables. En attendant, la sensibilisation des populations à la non-violence et au vivre ensemble est à cultiver.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES : LES ÉLÈVES DICTENT LEUR LOI

03 morts, des dégâts matériels, des cours perturbés dans plusieurs établissements du pays à cause de manifestation d'élèves pour réclamer des congés de Noël anticipés. Attention, la mauvaise pratique s'installe dans nos écoles.

Des congés par la violence

Les manifestations que les élèves ont pris l'habitude d'organiser pour réclamer des « congés scolaires anticipés » à la date de leur choix, par la force et la violence ont cette année, entraîné des pertes en vies humaines. En effet, les dates des congés de Noël et du Nouvel an qui couraient du vendredi 20/12/2019 au dimanche 05/01/2020 inclus n'ont pas été respectées par les élèves, qui dès le début du mois de décembre, ont décidé d'exiger des dates de congés à leur propre convenance. La méthode choisie est la même depuis plusieurs années à savoir, des manifestations d'élèves dans les écoles, dans les rues pour réclamer des congés anticipés. Et cela semble s'installer comme une coutume.

En effet, depuis plus d'une décennie, force est de constater qu'à l'approche des congés scolaires, des élèves auxquels se joignent parfois des inconnus perturbent les cours dans les établissements scolaires à l'aide de pétards, de coups de sifflet, de gourdins, de couteaux, de machettes, de jets de pierres. Ces violentes manifestations ont provoqué cette année de nombreux dégâts matériels, des blessés et des morts. Ainsi, le 9 décembre 2019 à Daloa, un élève a été poignardé par des manifestants alors qu'il tentait de défendre une de ses camarades de classe qui se faisait agresser. Il est décédé au cours de son évacuation au Centre Hospitalier Régional de la ville (CHR). Deux jours plus tard, le 11 décembre 2019, une autre élève a été accidentellement tuée par balle lors des manifestations à Dimbokro. A cette même date, un autre élève a été poignardé mortellement par des individus non identifiés au cours de manifestations similaires.

Arrêts fréquents des cours, quid de la qualité de la formation

Les arrêts intempestifs des cours impactent négativement la qualité de la formation. Ce sont donc plusieurs heures de cours que l'école ivoirienne perd chaque année à cause des manifestations d'élèves. Ces pertes d'heures de cours exposent l'école au non-respect des normes internationales en matière de quota horaire puisque le Ministère en charge de l'éducation s'est conformé à la norme internationale régie par l'UNESCO. Ces normes prévoient 34 heures de cours par semaine, 34 semaines de cours dans l'année, soit au moins 1000 heures de cours à réaliser. Cependant depuis plusieurs années, du fait de la volonté d'aller en congé de façon anticipée, l'exécution des programmes scolaires connaît un retard considérable et la qualité de l'enseignement secondaire en est négativement impactée. Ainsi, malgré les efforts des autorités pour finir les programmes des enseignements, c'est souvent au pas de course que ceux-ci le sont sans que les élèves n'aient suffisamment le temps d'assimiler correctement les leçons. Ceci a pour conséquence de les rendre moins compétitifs sur le marché de l'emploi.

La ferme réaction du Gouvernement pour garantir le droit à l'éducation

Face à ces violentes manifestations, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET-FP) a décidé de la radiation des élèves perturbateurs identifiés. Leurs parents ont été invités à plus de responsabilité et les éducateurs à être plus rigoureux.

Les causes de la violence en milieu scolaire

Plusieurs causes pourraient expliquer la recrudescence de la violence dans nos écoles.

La violence diffusée par les mass-médias : la diffusion de modèles de violence à travers les mass-médias à longueur de journée provoque une accoutumance de la violence chez les enfants qui la reproduisent dans leur environnement.

La démission des parents : les enfants semblent aujourd'hui, livrés à eux-mêmes sans repère, avec une absence de contrôle et d'orientation parentaux. Certains parents consacrent peu de temps à l'éducation de leurs enfants, se rendent rarement dans leur établissement pour s'enquérir de leur travail et de leur comportement. Souvent c'est le personnel de maison qui s'occupe de l'éducation des enfants.

Le manque de sanctions exemplaires à l'encontre des auteurs de violences identifiées : si le phénomène de réclamation de congés anticipés par la violence a prospéré depuis plusieurs années, c'est parce qu'il n'y a pas eu de sanctions exemplaires à l'encontre des élèves perturbateurs ainsi que leurs parents. Cette impunité est un facteur essentiel de la répétition voire de l'aggravation de ces actes de violences.

L'impact des crises sociopolitiques : l'école étant un microcosme social, les différentes crises qu'a connues le pays ont affecté les milieux scolaire et universitaire. Les actes de violences commis pendant ces crises sociopolitiques ont constitué des modèles de violences que les aînés ont légués aux plus jeunes.

Pour en finir avec les violences en milieu scolaire

Un suivi rigoureux des enfants par leurs parents permettrait de les canaliser et donc d'éviter qu'ils ne commettent des actes répréhensibles.

Les enseignants, quant à eux, devraient avoir plus d'autorité sur les élèves pour mieux les guider sur la bonne voie afin de leur permettre d'avoir des comportements sociables, non violents et empreints d'esprit civique.

Sanctionner de façon exemplaire les coupables des différentes violences en milieu scolaire de sorte à dissuader tous ceux qui auraient des velléités de perturbation à l'avenir.

Promouvoir des modèles de paix et de non-violence pour faire disparaître tous les anti-modèles de l'esprit des enfants, car notre société est en manque de modèles de paix et de non-violence. Comme pour dire que la violence en milieu scolaire et spécifiquement les manifestations violentes des élèves pour réclamer des congés anticipés constituent un phénomène dont les responsabilités sont partagées.

Que chaque acteur du système éducatif joue donc sa partition.

TOURE Yacouba
FOFANA Mamadou

FORMATION EN PRÉVENTION DES CONFLITS ÉLECTORAUX

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a, au cours de ce trimestre installé trois commissions régionales et organisé une session de renforcement de capacités en prévention des conflits électoraux des jeunes des communes de Yopougon et d'Abobo. L'OSCS a pris part à la cérémonie de présentation des indicateurs de solidarité et de cohésion sociale, tout comme à l'atelier de validation de la méthode de calcul de l'Indice National de Solidarité et de Cohésion sociale organisé par le Ministère de la Solidarité et de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCLP).

La cérémonie de présentation des indicateurs et l'atelier de validation de la méthode de calcul de l'indice national de solidarité et de cohésion sociale

Le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté a organisé les 05 et 06 décembre 2019, à Abidjan-Cocody, la cérémonie de présentation des indicateurs de solidarité et de cohésion sociale. Cette cérémonie a été suivie de l'atelier de validation de la méthode de calcul de l'indice national de solidarité et de cohésion sociale.

Les indicateurs, au nombre de 151 dont 114 de cohésion et 37 de solidarité ont été officiellement présentés à la communauté nationale et internationale, le 05 décembre 2020. Adoptés en conseil des ministres le 12 juin 2019, ces indicateurs permettent de mesurer différentes dimensions de la solidarité et de la cohésion sociale, selon le Directeur Général de Coulibaly Tiohozon Ibrahima.

Le lendemain 06 décembre, ce sont une quarantaine d'experts nationaux issus d'instituts et de centres de recherche, de Ministères et structures techniques, d'agences du système des Nations Unies et de la société civile, qui, en atelier se sont accordés sur une méthode de calcul de l'INSC. Un instrument qui rendra possible l'appréciation globale et objective du niveau de l'état de la solidarité et la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. L'INSC est un outil d'orientation de l'Etat et des partenaires techniques et financiers dans les efforts de renforcement de la cohésion sociale.



Photo de famille après la cérémonie de présentation des indicateurs de solidarité et cohésion sociale

L'OSCS étend son réseau de structures techniques dans les régions du Tchologo, de l'Iffou et de la Bagoué

L'OSCS a installé trois nouvelles commissions régionales dans les régions du Tchologo, de l'Iffou et de la Bagoué, respectivement les 09, 29 et 31 octobre 2019. C'était en présence de Messieurs Bah Blaise, Préfet de région par intérim pour l'Iffou, Kouamé Koffi, préfet de région pour le Tchologo et Gonbagui Gueu Georges, Préfet de la région de la Bagoué. Ces

autorités ont exprimé leur vif intérêt pour la mise en place de cet instrument de renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale dans leur circonscription administrative. Il faut rappeler que les Préfets de région sont les présidents des commissions régionales de l'OSCS et les directeurs régionaux en charge de la solidarité en assurent le secrétariat. Les commissions régionales sont des démembrements de l'OSCS, qui permettent ici d'étendre efficacement dans les régions le Mécanisme d'Alerte Précoce de l'OSCS.



Le Préfet de la Région du Tchologo M. Kouamé Koffi a reçu le cahier des charges de la commission régionale de l'OSCS qu'il préside des mains du Représentant du Directeur Général de l'OSCS

Prévention des conflits électoraux : l'OSCS renforce les capacités de 28 jeunes

En vue d'assurer l'efficacité de son Mécanisme d'Alerte Précoce, à travers la mobilisation des jeunes engagés pour la prévention des conflits électoraux, l'OSCS a participé au projet MOJEC. Il s'agit du projet de Mobilisation des Jeunes Engagés pour la Consolidation de la Paix (MOJEC). C'est dans ce cadre que l'OSCS a organisé du 19 au 20 décembre 2019 à l'hôtel la Rose blanche d'Abidjan-Cocody, un atelier de «renforcement de capacités des jeunes en suivi, traçabilité et reporting des actions et messages politiques». Cet atelier avait pour objectif de renforcer l'engagement de 28 jeunes à l'alerte précoce et la prévention des conflits électoraux de 2020. Pendant ces deux jours, il s'est agi, entre autres pour les formateurs, d'apprendre aux participants les techniques de collecte de l'information, de rapportage des messages et actions conflagrantes notamment des politiques ainsi que la technique des causeries éducatives pour la sensibilisation au renforcement de la cohésion sociale. Les hommes politiques étant des acteurs essentiels dans le renforcement de la cohésion sociale, le suivi de leurs discours et actions apparaît très importants pour la prévention des conflits.

Fatou DIALLO

JOURNÉE NATIONALE DE LA PAIX 2019, MME LA MINISTRE, LE PROFESSEUR MARIATOU KONE À PROPOS DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN OCTOBRE : « AGISSONS ENSEMBLE POUR QU'EN 2020, NOUS N'AYONS NI VIOLENCES, NI CRISES, NI GUERRE, NI BLESSÉS, NI MORTS... »

La Journée Nationale de la Paix (JNPaix) 2019 a été officiellement célébrée cette année à la place Ficgayo dans la commune de Yopougon, le vendredi 15 novembre 2019.

Des origines de la Journée Nationale de la Paix

La JNPaix a été instituée par décret n° 96- 205 du 07 mars 1996, dans un contexte de tensions sociales enregistrées (manifestations violentes, grèves, revendications sociales, boycott actif) sur la période 1994-1995, après le décès du premier président de la République F. HOUPOUET-BOIGNY. Cette journée qui est célébrée le 15 novembre de chaque année vise à sensibiliser et éduquer les populations à la culture et à l'entretien de la paix. Elle fait la promotion de la paix qui est une condition indispensable à tout développement. L'édition 2019 de la JNPaix était la 23^e du genre.

Un thème et un objectif d'actualité

Avec pour thème « Au-delà des mots, agissons ensemble pour la création d'un environnement électoral apaisé », la JNPaix 2019 visait de façon générale à promouvoir et à renforcer les vertus et la culture de paix afin de créer un environnement social et électoral apaisé. Quant au thème, il s'inscrit dans une forme de sensibilisation de la classe politique en particulier et de toutes les couches sociales en général, en prélude à l'élection du président de la République en 2020.

La commune de Yopougon, choix stratégique

Présidée par le Professeur Mariatou KONE, Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, la JNPaix 2019 a été officiellement célébrée cette année à la place Ficgayo, dans la commune de Yopougon, le vendredi 15 novembre 2019. Le choix de cette commune s'explique par le fait qu'elle a été marquée par des affrontements violents au cours de la crise post-électorale. Des actions de sensibilisation des populations visant le renforcement de la cohésion sociale ont permis d'obtenir aujourd'hui un climat social relativement apaisé. Cependant, des sous quartiers de cette commune notamment Yausehi et Doukouré restent marqués par des sentiments de méfiance. À cet effet, la célébration officielle de la JNPAIX à Yopougon avait pour but de contribuer à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale dans la commune la plus peuplée de Côte d'Ivoire.

Prôner une attitude de Paix à l'orée de l'élection du Président

La célébration de la JNPaix a été précédée de plusieurs activités qui se sont déroulées du 12 au 14 novembre. Il s'agissait d'un atelier de renforcement des capacités des leaders communautaires sur la gestion de la rumeur, la prévention et la résolution pacifique des conflits, des activités socioculturelles et sportives. À cela s'est ajoutée, une caravane de sensibilisation sur les valeurs de la cohésion sociale dans notre société et s'est achevée par l'adresse à la nation au nom du Gouvernement de Madame le Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et

de la Lutte contre la Pauvreté, la veille de la cérémonie officielle.



Mme la ministre Professeur Mariatou KONE a appelé les acteurs politiques à la tolérance et à la paix lors de la JNPaix 2019

L'appel de Mme la Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté

Mme la ministre, le Professeur Mariatou KONE a souligné l'importance pour chaque citoyenne et citoyen d'adopter une attitude de paix à l'orée de l'élection présidentielle de 2020 que les ivoiriens souhaitent paisibles et inclusives. Elle a surtout interpellé les acteurs politiques sur leur responsabilité dans la préservation de la paix en les invitant à tenir des propos rassembleurs et de courtoisie.

Indiquant que cette célébration était la dernière avant l'élection de 2020, elle a appelé les populations à agir ensemble pour qu'en 2020, il n'y ait ni violences, ni crises, ni guerre, ni blessé, ni mort.

En somme, cette édition 2019 a permis de sensibiliser et encourager les populations vivant en Côte d'Ivoire à travers celle de Yopougon à la pratique et au renforcement de l'esprit de paix.

Cette célébration a été également l'occasion de dédier et de féliciter, des personnes qui se sont distinguées par engagement pour le renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale dans la société.

La célébration de la JNPAIX 2019 a pris fin par le traditionnel planting d'arbres dans la commune de Yopougon comme il est de coutume depuis 2001.

Emmanuel K. KASSI